

I Communiqué I
23 septembre 2023

Entrevaux et Saorge décrochent le label « Plus Beaux Villages de France »



Réunie ces 22 et 23 septembre 2023 à Yvoire (Haute-Savoie), la Commission Qualité et labélisation des *Plus Beaux Villages de France* s'est prononcée en faveur du classement d'Entrevaux (Alpes-de-Haute-Provence) et de Saorge (Alpes-Maritimes) portant à 176 le nombre de villages labélisés au sein du réseau national.

Entrevaux, grandeur nature

Entre Digne et Nice, aux confins des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes, **Entrevaux** semble avoir tiré le meilleur parti de son environnement et de son histoire. Installé au pied d'une arête rocheuse dévalant jusqu'aux eaux claires d'un méandre du Var, cette **cité fortifiée par Vauban** célèbre une union parfaite entre **paysages et architecture typiques des Alpes du Sud** .



Soucieuse de cet équilibre entre patrimoine bâti et patrimoine naturel, la Commission Qualité et labélisation des *Plus Beaux Villages de France* n'a pu qu'apprécier l'ensemble des atouts d'Entrevaux et ainsi voté en faveur de sa labélisation.

Saorge, sentinelle de la Roya

Au cœur de la **Vallée de la Roya**, à la frontière avec l'Italie, **Saorge** accroche ses hautes façades au flanc de la montagne. Là encore, la magie opère entre la beauté sauvage de cette région enclavée et le patrimoine de cette ancienne place forte réputée imprenable.



Construit sur trois niveaux reliés par un dédale de ruelles et de passages en escaliers, le village abrite **un patrimoine religieux exceptionnel**, à l'image de l'église Saint-Sauveur au décor baroque, ou de l'ancien couvent franciscain... Des « joyaux » que Saorge, grâce à l'obtention du label « Plus Beaux Villages de France », n'aura désormais plus à défendre mais à valoriser et faire connaître.

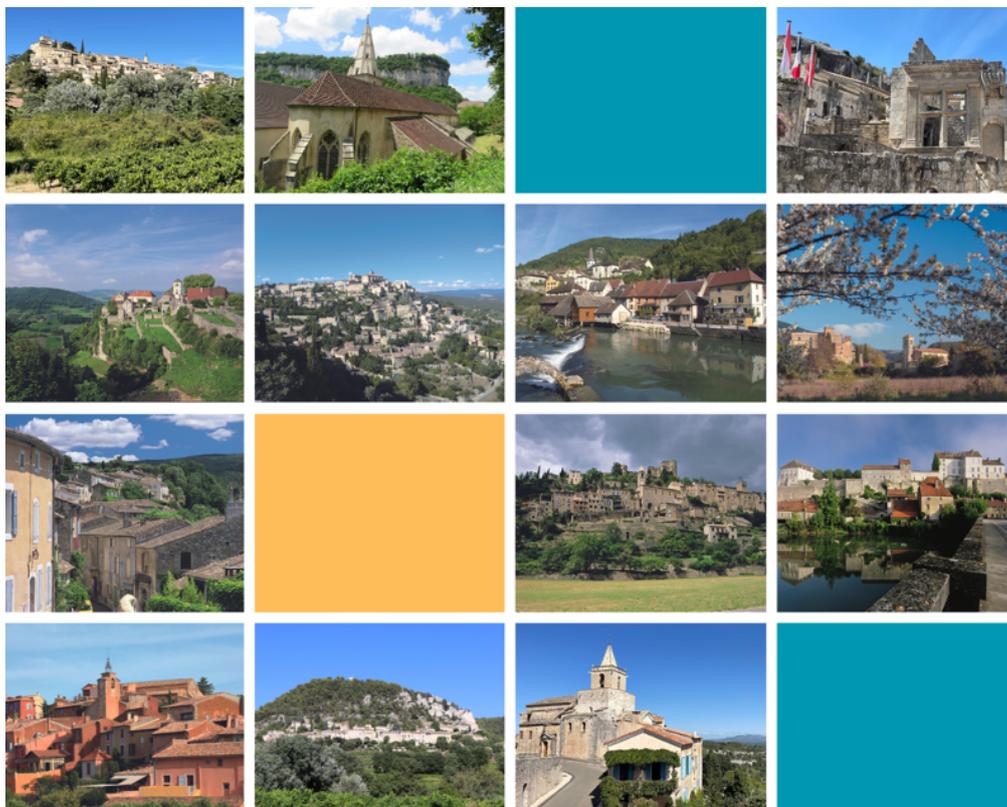
Un label source d'émulation

Une sélection rigoureuse

Avant d'obtenir cette « consécration », Entrevaux et Saorge ont dû, comme à peine 25% des villages candidats qui voient leur demande aboutir favorablement, passer les **trois étapes du processus de sélection**. Une **pré-sélection sur dossier** doit ainsi attester d'une population inférieure ou égale à 2 000 habitants (bourg ou hameau), de deux sites ou monuments protégés (ex : classement aux Monuments historiques) et d'une adhésion collective à la candidature par délibération du conseil municipal. Une **expertise sur site** évalue ensuite, sur la base de **32 critères**, la qualité patrimoniale, architecturale urbanistique et environnementale du village ainsi que ses efforts de mise en valeur. Enfin, la **Commission Qualité et labélisation**, instance souveraine en charge des décisions de classement et de déclassement au sein du réseau, doit émettre un **vote favorable aux deux-tiers des membres votants**. Sa décision est parfois assortie de « réserves » ou recommandations afin d'inciter les municipalités à, poursuivre leurs efforts de protection et de mise en valeur du cadre de vie.

Un classement confirmé pour 13 villages labélisés

Le label n'est par ailleurs pas acquis à vie. Afin de maintenir une certaine émulation et tenir la promesse de destinations d'exception auprès du visiteur, les villages sont **réexpertisés tous les six à neuf ans**.



Au cours de sa session de travail à Yvoire, la Commission Qualité et labélisation a renouvelé le classement de 13 villages (*photos de gauche à droite*) : **Ansouis** (Vaucluse), **Baume-les-Messieurs** (Jura), **Les Baux-de-Provence** (Bouches-du-Rhône), **Château-Chalon** (Jura), **Gordes** (Vaucluse), **Lods** (Doubs), **Lourmarin** (Vaucluse), **Ménerbes** (Vaucluse), **Montbrun-les-Bains** (Drôme), **Pesmes** (Haute-Saône), **Roussillon** (Vaucluse), **Séguret** (Vaucluse) et **Venasque** (Vaucluse).

Contacts presse

Les Plus Beaux Villages de France

Anne GOUVERNEL, Chargée de Communication

Tél : 04 73 29 39 97 / 06 15 31 63 36

anne.gouvernel@les-plus-beaux-villages-de-france.org

Mairie d'Entrevaux

Lucas GUIBERT, Maire

Tél : 06 83 58 04 72

Mairie de Saorge

Brigitte BRESC, Maire

Tél : 06 08 64 75 42